



Association loi 1901

Association « Cheminots Amiante »

5 rue Pleyel Calliope 3ème étage

93200 Saint-Denis

Téléphone 01 76 58 12 21

<http://cheminotsamiante.free.fr>



Bulletin N° 58

Bulletin
N° 58

Décembre 2023

EDITO

Bonjour à toutes et à tous

Notre assemblée générale s'est déroulée le 7 juin 2023 à Paris. Avec une assemblée bien fournie, de nombreux débats ont eu lieu. L'actualité de l'année était bien mince, occultée par la réforme des retraites. Il faut bien reconnaître qu'après la longue période du COVID nous avons du mal à retrouver l'élan que nous avons. Malgré tout notre motivation reste la même : informer, aider, accompagner est et restera la vocation de notre association. Par notre bulletin bi-annuel, nous continuerons à collecter les divers événements qui concernent l'amiante et il n'en manque pas. Dernièrement deux immeubles désaffectés bourrés d'amiante se sont effondrés à Rouen, libérant des fibres et des poussières d'amiante. Les autres informations concernant les nouveautés thérapeutiques, les actions en justice, les décharges, et j'en passe seront traitées dans nos prochains bulletins. Nous vous proposerons prochainement des articles sur d'autres dangers sanitaires pouvant causer dans un futur proche des fléaux équivalents à l'amiante. Sur les finances, elles ont été approuvées par l'assemblée en conformité avec l'avis positif de la commission de contrôle. Malgré une diminution des cotisations et des dons, notre trésorier nous laisse une situation positive pour l'année 2022/2023. Nous le remercions pour sa gestion rigoureuse des comptes. A l'issue de l'Assemblée générale, le conseil, le bureau et la commission de contrôle ont été reconduits pour la prochaine mandature. Le conseil d'administration se joint à moi, pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Joyeux Noël

bonne année

le président



Les membres du conseil d'administration de l'association

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2024

Hommage à France BRICKA.



Nous apprenons avec tristesse le décès de notre vice présidente France BRICKA. Membre fondatrice de notre association cheminots amiante, elle participa pleinement à nos bureaux et nos conseils d'administration. Par ses convictions, son engagement et son humanisme, elle contribua à l'extension et à la pérennité de notre association. Malheureusement depuis quelques années, suite à son état de santé, elle fût contrainte de prendre du recul. Malgré son absence physique, elle était toujours présente dans nos esprits lorsque nous abordions des sujets qui lui étaient chers. N'ayant aucune adresse en ma possession, je profite de cet hommage pour présenter avec le conseil d'administration nos condoléances les plus sincères.

France, nous ne l'oublieront pas.

Le Président



Caisse de Prévoyance
et de Retraite
du personnel de la SNCF

Quelques informations sur la caisse de prévoyance et de retraite 2022

Le régime spécial gère 471003 bénéficiaires pour 7 milliards d'euros de prestations servies. Les bénéficiaires sont les personnes assurées auprès de la CPRP SNCF. Certains ont des droits en assurance maladie et retraite, d'autres relèvent d'un seul des deux régimes, 413447 bénéficiaires de l'assurance maladie, 234900 pensionnés pour un total de 5,3 milliards d'euros de pensions servies. L'âge moyen des actifs est de 43 ans et 7 mois, pour les retraités 72 ans et 11 mois, 559 retraités sont âgés de 100 ans et plus. En 2022 2941 actifs sont partis en retraite, mais malheureusement 7832 pensionnés sont décédés, il est à noter que 694 affiliés bénéficient de la complémentaire santé de solidarité, soit 250 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2021. En 2022 l'âge moyen de départ en retraite étant 59 ans et 3 mois « cas général » et de 54 ans et 10 mois pour les agents de conduite.